



Syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

Section locale **FO DGFIP 62**

**DDFiP du Pas-de-Calais**

**5 rue du Docteur Brassart**

**BP 30015 – 62034 ARRAS CEDEX**

\*\*\*\*\*

**☎ 06 04 40 51 41**

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 **site web** : [www.fo-dgfip-sd.fr/062/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/062/)

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

## CTL du 4 mai 2017: Compte-rendu

Ce Comité Technique Local (CTL) s'est tenu sous la présidence du Directeur Départemental, Monsieur Michel ROULET. La CGT a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Monsieur Didier VERMEERSCH remplissant cette fonction pour l'Administration.

En propos liminaire, nous avons rappelé que conformément à ses statuts **FO** n'intervient jamais sur le plan politique et n'a jamais appelé à voter pour qui que soit. Aucune consigne de vote, aucune connivence, tel est notre ADN, celui du syndicat libre, indépendant mais aussi déterminé ! **FO le syndicat qui reste un syndicat !**

### **1) PV des CTL des 28 février et 14 mars 2017 (pour approbation)**

L'ensemble des PV a été approuvé à l'unanimité.

### **2) Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) (pour information)**

La DG a décidé unilatéralement que pour 2016, le TBVS fera l'objet d'une campagne allégée concentrée sur les seuls indicateurs d'absentéisme et de temps de travail. Il ne reste donc plus que 6 critères sur les 27 initiaux (20 + 7 optionnels). EXIT les critères de mesures de la qualité des relations professionnelles et des relations sociales.

Pour se justifier, elle explique que l'informatisation du TBVS qu'elle avait pourtant annoncée depuis sa création en 2011, ne pourra être réalisée, compte-tenu d'obstacles techniques persistants...

Vos élus **FO-DGFIP** dénoncent cet argument fallacieux : l'absence d'application n'a jamais empêché de compiler et analyser les données des années précédentes... Est-ce les mêmes obstacles que pour les fusions des bases FIDJI ou encore celles empêchant la mise en place technique des SPF-E ??? Dans ces conditions, il y a beaucoup à craindre pour la mise en œuvre du PAS ...

Le TBVS « devait permettre » d'assurer un suivi régulier des différents indicateurs afin de détecter les éventuelles dégradations des conditions de vie au travail. Pour effectuer cette analyse, les indicateurs étaient donc observés de façon relative, c'est-à-dire en suivant leur évolution dans le temps et en les comparant les uns par rapport aux autres.

Aujourd'hui, le TBVS est réduit à 6 critères ! Ainsi, au moment même où cet outil allait enfin commencer à permettre de définir des tendances, la DG décide de le vider de sa substance...

**L'ambition de la DG en matière de conditions de travail de ses agents est maintenant clairement annoncée : un décor en carton pâte !**



Rejoignez **FORCE OUVRIÈRE** – Le syndicat qui reste un syndicat  
1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État  
1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais

Par ailleurs, les seuls indicateurs restant concernent uniquement les agents ! **Comme si la mesure de la qualité des conditions de travail était de la seule responsabilité des agents eux-mêmes !** EXIT les données de contexte...

### **3) Travaux de la mission « Conditions de Vie au Travail » (pour information)**

Créée en 2014, cette mission est aujourd'hui incarnée par la directrice adjointe du Pôle État Stratégie et Ressources. Elle a pour objectif annoncé de favoriser une approche globale des différents outils mis à la disposition de la direction (DUERP, TBVS (*ou ce qu'il en reste*), baromètre social, fiches de signalement...) pour décider des solutions adaptées et construire un plan d'action au plus proche des besoins des agents.

À titre d'illustration, en 2016, la mission a permis un focus sur les services les plus en difficultés dans la répartition des crédits auxiliaires ; a géré des restructurations (organisation des réunions de préparation, présentation plan d'aménagement) ; a mis en place une cellule dédiée aux « agents en difficultés » au sein de la division RH (cette mission étant confiée à 2 personnes là où il n'y en avait que la correspondante sociale)...

Sans remettre en cause le travail effectivement réalisé, vos élus **FO-DGFIP62** font remarquer que toutes ces actions relèvent déjà des attributions du commandement du Pôle État Stratégie et Ressources...

En renommant ces attributions dans une mission « Conditions de Vie au Travail » la DGFIP donne l'illusion de se doter d'un outil supplémentaire dans l'amélioration des conditions de travail... vos élus **FO-DGFIP62** ne sont pas dupes !

### **4) Rapport d'activité 2016 (pour information)**

Le rapport d'activité 2016 se distingue des précédents par sa sobriété. La Direction a voulu qu'il valorise l'ensemble des équipes sur leur réalisation. Vos élus **FO-DGFIP62** remarquent que la préface va au moins dans ce sens, puisqu'elle conclut par « Nous adressons nos remerciements à chacun d'entre vous pour le travail réalisé et votre sens du service public ». Elle n'est d'ailleurs pas signée **par** le Directeur mais « **pour** l'équipe de direction ».

De nombreux points techniques du rapport ont fait l'objet de débats.

### **5) Protocole d'entraide entre les SPF de Montreuil et de St-Pol (pour avis)**

L'entraide est un dispositif de soutien mis en œuvre entre services de la publicité foncière installés sur des sites différents dans le cadre de travaux portant sur les dépôts télé@actés tels que le traitement des demandes de renseignements ou des publications au fichier immobilier.

Pour le Pas-de-Calais, un protocole d'entraide a été mis en place entre le SPF de St POL et celui de MONTREUIL à titre expérimental. Du 01/02/2017 au 30/09/2017, un agent de St POL travaille et travaillera deux demi journée par semaine sur le fichier immobilier de MONTREUIL. Les retours de cette expérimentation sont déjà favorables, les délais ont déjà progressé de 10 jours.

#### **Votes :**

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>FO-DGFIP62 (4 voix)</b>	X		
<b>Solidaires (3 voix)</b>			X
<b>UNSA-CFTC (2 voix)</b>	X		
<b>CGT (1 voix)</b>	X		

Vos élus **FO-DGFIP62** ont voté POUR ce protocole parce qu'il permet de venir en aide à un SPF qui connaît des difficultés particulières. Vos élus **FO-DGFIP62** restent néanmoins très prudents sur cette forme de travail à distance.

## **6) Intervention de l'EDR - 2016 (pour information)**

Vos élus **FO-DGFIP62** ont demandé et obtenu que ce point soit inscrit à l'ordre du jour. En seul document de travail, nous avons reçu un tableau sur le taux de couverture de l'EMR. Initialement incompréhensible, nous avons demandé qu'il nous soit explicité.

Il en ressort des éléments intéressants :

Le taux de couverture global sur le département s'élève à 88,57 % mais il existe des disparités importantes comme vous pourrez en juger sur le tableau ci-dessous :

RAN MONTREUIL	83,40 %
RAN SAINT-POL	85,16 %
RAN SAINT-OMER	85,32 %
RAN BOULOGNE	85,78 %
RAN HENIN BEAUMONT	85,92 %
RAN CALAIS	86,70 %
RAN ARRAS (direction incluse)	88,67 %
RAN LENS	90,90 %
RAN BRUAY	94,72 %
RAN BETHUNE	93,82 %
RAN LILLERS	100,77 %



Vos élus **FO-DGFIP62** ont dénoncé cette répartition. L'exemple de Montreuil est l'illustration même des dérives qui sont faites de l'utilisation de l'EDR. En effet, depuis plusieurs années, la RAN de Montreuil est en sous effectif et les agents sont les premières victimes de cette carence de la DGFIP. L'absentéisme y est aussi le plus important du département, il faut y voir une relation de causes à effets. La Direction locale en est aussi complice, pour preuve, FO la prévient depuis 2014 (et le transfert de 3 emplois EDR Boulogne sur Arras) que cette situation aggrave les conditions de travail des collègues de la côte. Elle est complice une deuxième fois en s'octroyant d'office du renfort pour elle-même alors que la situation des effectifs en direction ne le justifie pas, privant ainsi le réseau de renforts nécessaires... Elle serait complice une troisième fois si les choses ne changent pas rapidement ...

Une réunion des membres de l'EDR est prévue dans le courant du mois de juin. Nous espérons que la direction donnera les moyens nécessaires à l'accomplissement des missions des membres de l'EDR ainsi qu'aux responsables de cette équipe !

## **7) Questions diverses**

- Parking de BETHUNE : La Direction va financer l'installation d'une barrière afin de réserver aux agents l'utilisation du parking du centre des finances publiques. En attendant son installation, elle fera poser des affichettes informant du caractère privatif du parking.

### **Les élus FO DGFIP62 :**

#### **Titulaires**

Jacques REGNIER, Delphine MORTELETTE, Laurence DIDAUX et Michaël MILLOT

#### **Suppléants**

Stéphane THIRIAT, Justine KORKUT, Hervé DANNEELS et Sylvie MANIEZ

#### **Experte**

Coralie VINCENT

**Rejoignez FORCE OUVRIÈRE – Le syndicat qui reste un syndicat**  
**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État**  
**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale à la DDFIP du Pas-de-Calais**